

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 33/2 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.2.49765

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Styrie, de Carinthie ou de Carniole, qui étaient intéressés au bon fonctionnement de la frontière wende ou de la frontière croate, comme la Basse-Autriche l'était pour la frontière de Győr.

Les diètes n'étaient pas toujours disposées à financer les dépenses de cour, de la frontière militaire et surtout à rembourser les dettes contractées par le souverain. En analysant les *Hofzahlamtsbücher*, on peut reconstruire les dépenses de cour; deux phénomènes apparaissent: d'une part l'important endettement de la paierie de la cour à la mort de Ferdinand I^{er}, d'autre part l'augmentation sensible des dépenses de cour lors de la tenue d'une session de la diète d'Empire (*Reichstag*).

La Bohême, la Silésie et les douanes hongroises ont été les principaux bailleurs de fonds de la Cour, alors que les Pays héréditaires n'ont joué qu'un rôle mineur. Le prince avait besoin de la coopération des ordres pour percevoir les aides sur la bière en Bohême ou en Silésie comme pour le remboursement de ses dettes ce qui fournit aux ordres un moyen de pression dans le règlement des affaires confessionnelles. Le Tyrol a surtout contribué au financement des dépenses de la Cour d'Innsbruck.

Essentiels pour la compréhension des finances des Habsbourg sont leurs intérêts en Hongrie et la lutte contre l'Empire ottoman. C'est une constante des négociations de Ferdinand I^{er} et de ses successeurs avec les diètes et c'est l'affaire de la Chambre des Comptes. Les impôts étaient dorénavant le seul moyen de financer l'effort militaire. On comprit alors les effets négatifs des hypothèques ou des ventes des éléments du domaine. C'est pourquoi la liquidation du domaine et de sources de financement indépendantes des ordres parut aussi grave. Dans le Reich, les frais de fonctionnement du pouvoir impérial incombaient finalement aux Pays héréditaires. L'aide turque aurait pu donner une impulsion à l'État fiscal, mais l'introduction d'un impôt général (*Gemeiner Pfennig*) perçu par les ordres a fait long feu. Cela ne signifie pourtant pas que l'aide du Reich ait été négligeable.

Bien que la dette publique n'ait cessé d'augmenter au cours du XVI^e siècle, la gestion des finances de l'empereur n'apparaît donc pas si désastreuse. Il n'y eut jamais de banqueroute à Vienne, la frontière hongroise fut défendue et l'avance ottomane qui paraissait si dangereuse vers 1530 fut stoppée. Les dépenses militaires furent souvent réduites aux dépens des soldats dont la solde fut rognée ou payée avec des retards considérables.

Jean BÉRENGER, Paris

Bertram FINK, *Die Böhmenkircher Bauernrevolte 1580–1582/83. Herrschaft und Gemeinde im ›langen 16. Jahrhundert‹ (1476–1618)*, Leinfelden-Echterdingen (DRW-Verlag) 2004, XIII–322 p., 1 ill. (Schriften zur südwestdeutschen Landeskunde, 51), ISBN 3-87181-751-1, EUR 46,00.

La thèse de M. Fink, qui fut dirigée par le regretté Volker Press, s'insère dans le grand courant de recherches sur les mouvements insurrectionnels populaires des Temps Modernes, qui a été illustré tant du côté français que du côté allemand. M. Fink a étudié le conflit qui, durant trois ans, opposa une petite agglomération wurtembergeoise, Böhmenkirch, à son seigneur, Haug von Rechberg, à la suite de la volonté de celui-ci d'alourdir les charges seigneuriales. L'affaire fut longue, délicate et fut portée devant la justice impériale.

M. Fink, archiviste de profession, a vu tout l'intérêt de cette affaire, chronologiquement située entre la grande insurrection de 1524–1525 (le souvenir de la répression ne pouvant qu'inciter les paysans à la prudence) et le début de la guerre de Trente Ans. Étant lui-même originaire du Wurtemberg, l'auteur a pu opérer de vastes dépouillements dans les dépôts publics locaux avant de les poursuivre à Stuttgart et à Vienne. D'autre part, le comte Bernard de Rechberg, descendant de l'adversaire de la commune de Böhmenkirch, lui a libéralement ouvert ses archives familiales, conservées à Donzdorf, dans le Kreis de Göppingen.

Bon connaisseur en matière d'histoire économique, M. Fink a fort bien situé l'évolution locale dans le cadre du »long XVI^e siècle«. En fait, son livre contient plus que son titre. Son intérêt principal, à notre avis, se situe ailleurs que dans l'histoire de ce conflit seigneur-communauté, encore que les pages consacrées à la participation féminine de la révolte soient particulièrement intéressantes (p. 202–205). À partir de sa très importante documentation, il a pu reconstituer avec un remarquable souci du détail révélateur, la vie économique de Böhmenkirch, alors que s'affirmait de plus en plus la »révolution des prix«; également son évolution démographique et surtout sa structure sociale (p. 89–90, 209) en particulier à partir des professions et des indices de richesse ou de pauvreté des artisans, journaliers, paysans, qui participèrent à la révolte.

Une belle monographie au sujet de laquelle on remarquera que, non seulement cette commune, mais aussi le comte de Rechberg ont contribué à sa publication.

René PILLORGET, Paris

Eric NELSON, *The Jesuits and the Monarchy. Catholic Reform and Political Authority in France (1590–1615)*, Aldershot (Ashgate Publishing Ltd.) 2005, XIV–276 p., 7 ill., ISBN 0-7546-3888-X, GBP 47,50.

Issu d'une thèse soutenue à Oxford en 1999, cet ouvrage analyse les relations entre le pouvoir royal français et la Compagnie de Jésus, de l'avènement d'Henri IV jusqu'à la majorité de son fils Louis XIII. La correspondance entre les jésuites de la province de France et les autorités romaines, notamment avec Claudio Acquaviva, qui dirigea la Compagnie de 1581 à 1615, fournit la base de la documentation. De nombreux libelles et textes de propagande offrent par ailleurs une ressource documentaire remarquable, dont l'abondance témoigne des difficultés rencontrées par les jésuites pour s'imposer en France.

L'installation des jésuites fut relativement délicate en raison de l'hostilité de la Sorbonne et du parlement de Paris, qui leur reprochaient une stricte inféodation à Rome. Un premier procès contre eux se déroula en 1565. Malgré cela, la Compagnie ouvrit plusieurs établissements, notamment le collège de Clermont à Paris. Certains de ses membres jouèrent un rôle de premier plan à la cour sous Henri III, comme le père Auger, déjà étudié par A. L. Martin, lequel guida le roi sur la voie d'une piété pénitentielle très démonstrative. Certains grands seigneurs, comme Louis de Gonzague, duc de Nevers, les soutenaient aussi. La Compagnie ne s'engagea pas ouvertement dans le combat contre Henri IV, en 1589, mais certains de ses membres participèrent à la Ligue. Le premier Bourbon, converti au catholicisme en 1593, se fit progressivement reconnaître par les villes et par les seigneurs du royaume en pratiquant une politique de conciliation et de clémence qui pouvait être jugée comme une marque de faiblesse par certains de ses partisans.

L'ouvrage s'ouvre sur les événements de l'année 1594, quand un nouveau procès fut intenté à la Compagnie par la Sorbonne, où plaidait l'avocat Antoine Arnauld, un catholique gallican qui considérait les jésuites comme des agents de l'Espagne. C'est dans ce contexte que Jean Chastel tenta d'assassiner le roi, le 27 décembre. Comme le jeune homme avait été l'élève de la Compagnie, l'événement fut instrumentalisé par des »gallicans érudits«
soucieux de préserver la monarchie de l'influence romaine ou espagnole et de manifester de façon éclatante l'autorité souveraine du monarque. Le parlement de Paris condamna aussitôt Chastel et ordonna l'expulsion de la Compagnie hors de sa juridiction. Les parlements de Rouen, de Dijon et de Rennes suivirent cette décision. En revanche, les jésuites purent rester dans le sud du royaume.

Le rétablissement de l'ordre intérieur et la signature de la paix avec l'Espagne, en 1598, permirent aux jésuites de commencer à approcher le roi pour obtenir leur réinstallation. La seconde partie du livre est consacrée à ce processus. Henri IV voyait dans le retour de la